RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 27° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

BAUX DE LOCATION D'ESPACES OCCUPÉS PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Usage de l'espace occupé	Adresse	Nom du locateur	Superficie louée (m^2)	Loyer annuel ($) Montant des ententes d'occupation en vigueur au 1er avril 2024
Bureau de l'Autorité des marchés publics	525, boulevard René-Lévesque Est, Québec	Société québécoise des infrastructures	2 500,77	784 741,32
Bureau de l'Autorité des marchés publics	413, rue Saint-Jacques, local 160, Montréal	Société québécoise des infrastructures	504,09	240 440,76